

PROVINCE
M.R.C.
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD

DE
DES

QUÉBEC
ETCHEMINS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2020 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD, TENUE LE 6 décembre 2020, 20 HEURES À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège #1 - Maxime Vachon
Siège #2 - Christian Lamontagne
Siège #3 - Alexandre Provençal
Siège #4 - André Loubier
Siège #5 - Samuel Goudreau
Siège #6 - Richard Fauchon

Est/sont absents:

Monsieur Philippe Côté, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire et Madame Johanne Nadeau, Directrice générale adjointe, est également présente à la réunion.

CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 25 novembre 2019 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du Conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de séance extraordinaire, monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance.

ADOPTÉE

2 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du *Code municipal du Québec*. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2020 de cette Municipalité.

343-12-2019

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE**
- 2 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**
- 3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2020 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION**
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

Cette séance extraordinaire étant convoquée exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du budget 2020 et du plan triennal d'immobilisations 2020-2021-2022, les membres du Conseil procèderont en conséquence.

IL EST PROPOSÉ PAR : Christian Lamontagne

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE

344-12-2019

4 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2020 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954 du *Code municipal du Québec*, le Conseil doit avant le 31 décembre préparer et adopter le budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU QU'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford a pris connaissance des prévisions des revenus et des dépenses, qu'il juge essentiels au maintien des services municipaux;

ATTENDU la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2020 de même que du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022, ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès-verbal;

ATTENDU QUE Monsieur le Directeur général donne un aperçu des taux de taxation selon ce que le conseil adoptera comme budget et fait la lecture de tous les postes budgétaires.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal de la Municipalité adopte le budget de l'exercice financiers de 2020 prévoyant :

REVENUS

Taxe foncière	633 049 \$
Taxes sur la valeur foncière	114 043 \$
Tarifs municipaux	186 200 \$
Paielements tenant lieu de taxes	30 328 \$
Autres revenus	1 300 \$
Autres services rendus	79 455 \$
Imposition de droits	38 100 \$
Intérêts	6 000 \$
Autres revenus	3 000 \$
Subventions gouvernementales	208 620 \$

TOTAL REVENUS **1 300 095 \$**

DÉPENSES

Administration générale	297 084 \$
Sécurité publique	120 985 \$
Transport	511 465 \$
Hygiène du milieu	138 559 \$
Santé et bien-être	3 446 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	42 904 \$
Loisirs et culture	38 979 \$
Activités culturelles	21 430 \$
Frais de financement	12 700 \$
Remboursement de prêts et réserve financière	112 543 \$

TOTAL DÉPENSES **1 300 095 \$**

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES 0 \$

Adopte le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers de 2020-2021 et 2022.

Travaux	2020	2021	2022
Puits bureau municipal	50 000 \$		
Puits édifice J.A. Nadeau	50 000 \$		
Réfection toiture bureau municipal	50 000 \$		
Réfection toiture caserne incendie	15 000 \$		
Mise aux normes eau potable station	50 000 \$		
Rechargement gravier rang C	30 000 \$		
Équipement incendie		10 000 \$	
Asphaltage			70 000 \$

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

345-12-2019

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE la séance soit levée , il est 20 heures 12 minutes.

ADOPTÉE

Hector Provençal, maire

Philippe Côté, directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Hector Provençal, maire